


<b>REPUBLIQUE FRANCAISE</b>	<b>dossier n° DP05754023P0030</b>
<b>Commune de PHALSBOURG</b> 	Date de dépôt : 10/05/2023 Complété le : 05/06/2023 Demandeur : M. MATHIS Georges Pour : Pergola rétractable Adresse terrain : Domaine du Palatin, rue du Docteur Matheus 57370 Phalsbourg

**ARRÊTÉ**  
**D'opposition à une déclaration préalable**  
**au nom de la commune de PHALSBOURG**

**Le Maire de PHALSBOURG,**

Vu la déclaration préalable présentée le 10/05/2023 par Monsieur MATHIS Georges, demeurant rue du Docteur Matheus, Domaine du Palatin, 57370 Phalsbourg ;

Vu les pièces complémentaires déposées le 05/06/2023 ;

Vu l'objet de la déclaration : **Pergola rétractable** sur un terrain situé 57370 Phalsbourg pour une surface de plancher créée de 0 m<sup>2</sup>.

Vu le code de l'urbanisme ;

Vu le Plan Local d'Urbanisme approuvé le 29/07/2008, modifié et révisé le 11/02/2013, le 07/06/2022

Vu la zone Aucun zonage d'urbanisme n'affecte le terrain du P.L.U ;

Vu le code de l'environnement et son article D 563-8-1 listant les communes concernées par la carte de sismicité nationale ;

Vu la carte d'aléa retrait-gonflement des argiles dans le département de la Moselle de septembre 2008 réalisée par le BRGM ;

Vu le permis de construire n° 057.540.21P0032 délivré le 24/02/2022 ;

**Considérant** que le projet, objet de la présente demande, consiste en la construction d'une pergola sur une toiture terrasse ;

**Considérant** qu'au regard des éléments en notre possession, la construction, sur laquelle s'appuie la pergola projetée, a fait l'objet d'un permis de construire en cours de validité n° 057.540.21P0032 délivré le 24/02/2022 ;

**Considérant** que le permis de construire, en cours de validité, n'a fait l'objet d'aucune Déclaration Attestant l'Achèvement et la Conformité des Travaux ;

**Qu'ainsi**, le projet doit faire l'objet d'une demande de permis de construire modificatif et non d'une déclaration préalable et doit être refusé.

**ARRÊTE**

**Article unique**

Il est fait **OPPOSITION** à la déclaration préalable **DP05754023P0030**

PHALSBOURG, le 20/06/2023



Didier MASSON  
L'adjoint délégué

Jean-Louis MADELAINE